

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 mars 2010

Date de convocation :
17 mars 2010
Nombre de conseillers :
En exercice : 39
Présents: 35
Votants : 35

L'an deux mille dix le 23 mars, à vingt heures trente, le Conseil de Communauté de Communes de VILLEDIEU LES POELES s'est assemblé à la mairie de VILLEDIEU LES POELES, lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation de Monsieur GUILLOU, Président.

Etaient présents: Mmes BAZIN Catherine, BINARD Marie-France, MM. CAHOREL Claude, CHALLIER Patrick, CLAIRAY Philippe, DELAUNAY Patrick, FAUCHON Eric, FONTENAY Gilbert, GAUTIER Jean-Claude, Mme GAUTIER Josette, MM. GUILBERT Didier, GUILLOU Alain, GUILLOU Jean-Yves, HARIVEL Stéphane, Mmes LAURANSON Marie-Odile, LEBOUVIER Sonia, LECELLIER Florence M. LEMAITRE Philippe, Mmes LEMOINE Martine, LE PROVOST Françoise, MM. LOUVEL Michel, MABILLE René, MACE Daniel, MESNAGE Bertrand, Mme MONDIN Colette, MM. PREVEL Louis, QUEUNIER Hubert, REGNAULT Jacques, VATTIER Emile, VILLAESPEA Stéphane, Mme VILLAIN Martine.

Etait absent excusé :
M. DARTOIS Pascal

Etaient absents :
M. CLEMENT Philippe, Mme GESBERT Catherine, M. BOUILLON Bernard

Etaient absents représentés :
M. BIDEZ Daniel, remplacé par M. LE CHEVREL Philippe,
M. BLIN Ludovic, remplacé par M. LAFON Sébastien,
M. HARIVEL Jean-Claude, remplacé par M. JOUBIN Emmanuel,
M. LAUBEL Freddy, remplacé par M. BRIENS Marc.
Mme WHITLEY Gillian, remplacée par M. BOUILLON Bernard

M. REGNAULT Jacques désigné conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales remplit les fonctions de secrétaire.

10 -2010 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le président présente les réalisations budgétaires en fonctionnement depuis 2004, le budget du service de la piscine depuis 1997, les investissements réalisés en 2009, l'encours de la dette, le détail des annuités, ainsi que les bases et les taux communaux et communautaires relatifs à la fiscalité locale.

Enfin, il expose les différentes prévisions de projets pour l'exercice 2010 : la fin des ateliers du Pussoir et de la Sienne, de l'Office de Tourisme / Vitrine des Métiers d'Art dont l'achat du mobilier, le Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire qui constitue le dossier le plus important, la réflexion sur le pôle de service dans la seconde partie du bâtiment de l'ancienne clinique, et explique les différents types de financement qui doivent être envisagés pour l'exercice 2010 (stabilisation des taux, renouvellement de la ligne de trésorerie et recours à l'emprunt).

Après débat sur l'ensemble de ces questions, le Conseil de Communauté, à l'unanimité, prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire, conformément à l'art. L 2312-1 CGCT.

11 -2010 : RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Président informe le Conseil de Communauté que la ligne de trésorerie contractée en 2009 arrive à échéance le 4/04/2010.

Si l'art.4 du contrat signé avec le Crédit Mutuel dispose que cette ligne de trésorerie peut être renouvelée par tacite reconduction pour une durée d'un an, le Crédit Mutuel demande une nouvelle délibération.

Considérant le taux actuel de l'index Euribor 3 mois d'une valeur de 0,636 % au 24 mars 2010, plus intéressant que la contractualisation d'un emprunt.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **Décide** de renouveler la ligne de trésorerie de 1 200 000 € pour une période d'un an, à compter du 4/04/10.
- **Précise** que les conditions demeurent identiques : les intérêts sont calculés sur les utilisations aux taux de l'Euribor 3 mois moyenne 1 mois augmenté d'une marge de 0,40.

12 -2010 : PSLA – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté qu'il a présenté le plan de financement prévisionnel du projet de Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire lors de la séance du 5 novembre 2009. Depuis, l'estimation des travaux Bâtiment Basse Consommation a été ajoutée ainsi que les subventions correspondantes.

Mr le Président alerte le Conseil de Communauté sur le caractère prévisionnel de ce plan. Celui-ci n'engage pas la collectivité pour les travaux indiqués mais permet de solliciter les subventions comme détaillé ci-dessous : bien entendu les subventions ne seront versées qu'au prorata des dépenses réellement effectuées. En revanche, lorsque les travaux sont sous-estimés au moment des demandes de subvention, le montant des subventions versées reste bloqué à ce qui a été attribué lors du dépôt initial de demande de subvention.

De plus, le principe énoncé depuis le début de cette opération est toujours le même : le reste à charge de la collectivité sera compensé par les loyers des professionnels de santé qui ont consenti de payer 6.87 €/m² au lieu de 6.67 €/m² par prendre en charge la plus value BBC.

Enfin, le résultat de l'appel d'offres devrait être connu au début du mois d'avril et le Conseil de Communauté devra autoriser Mr le Président à signer les marchés avec les entreprises.

Plan de financement prévisionnel du PSLA à Villedieu les Poêles

Dépenses		Recettes	
1) Acquisition	250 480 €	Union Européenne	
		FEADER	40 000 €
2) Honoraires	285 000 €	FEADER LEADER	23 000 €
3) Travaux	1 804 000 €	Etat FNADT	300 000 €
4) Surcoût travaux BBC	320 000 €	FEDER THPE	96 000 €
5) Métrologie BBC (suivant cahier des charges Defi Bat	14 000 €		
6) Etude RT existant	8 400 €		
7) Frais financiers liés à la contractualisation d'une ligne de trésorerie	102 900 €	Etat DDR	200 000 €
8) Intérêts d'emprunt	1 130 700 €	Conseil Régional	150 000 €
		Conseil Régional (Defi bat) 50 €/m ²)	71 950 €
		Conseil Regional Subvention Defi Bat Metrologie	11 200 €
9) Frais administratifs de la CDC de Villedieu	20 000 €	Conseil Général	34 548 €
10) Provisions pour grosses réparations	67 900 €	Commune de Ste Cécile	89 802 €
		Communauté de Communes de Villedieu les Poêles	2 986 880 €
TOTAL	4 003 380 €	TOTAL	4 003 380 €

Après en avoir délibéré le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **Valide** le plan de financement prévisionnel comme présenté ci-dessus.
- **Sollicite** les subventions correspondantes.
- **Autorise** Monsieur le Président ou ses Vices-Présidents à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de cette affaire.

INFORMATIONS DIVERSES

- ⇒ Monsieur le Président informe le Conseil de Communauté que l'inauguration de l'Office de Tourisme / Vitrine des Métiers d'Art prévue initialement le 16 avril 2010 est reportée au mois de mai suite à la défection de certains élus.
- ⇒ De plus, Monsieur le Président indique que la prochaine réunion de la commission intercommunale d'accessibilité se tiendra le mercredi 5 mai 2010 à 18h00, salle du Conseil Municipal de Villedieu les Poêles.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 25.